

"Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF)". Mention "Encadrement éducatif". (Domaine : Sciences Humaines et Sociales)

RNCP27801 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	333
Code(s) ROME	K2104, K1404, K1206, K1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

<http://www.formationpermanente.univ-paris1.fr>

Université Pierre et Marie Curie - Paris 6

<http://www.upmc.fr>

Université Paris Diderot - Paris 7

<http://www.univ-paris-diderot.fr>

Université Paris Descartes - Paris 5

<http://www.univ-paris5.fr>

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

<http://www.univ-paris3.fr>

Université Paris Sorbonne - Paris 4

<http://www.paris-sorbonne.fr>

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

<http://www.inalco.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Diriger un service vie scolaire d'établissement secondaire ou un service éducatif de collectivité territoriale ; gérer et animer des équipes
- Construire, conduire, évaluer des actions, des projets éducatifs à partir de constats et de diagnostics
- Mettre en œuvre un projet vie scolaire, intégré à une politique d'établissement
- Construire et mettre en œuvre des partenariats entre institutions éducatives ; bâtir et entretenir des collaborations professionnelles
- Suivre et accompagner les élèves dans leur diversité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées :

- Maîtriser la langue française pour communiquer et enseigner
- Penser la vie scolaire (citoyenneté, gestion du temps hors classe) et la problématiser au travers de diverses

connaissances disciplinaires en éducation (histoire, sociologie, psychologie, philosophie, pédagogie)

- Organiser un service de vie scolaire ou un service éducatif autour d'un projet ou d'une perspective centrale
- Concevoir et mettre en œuvre des actions éducatives adaptées à un contexte institutionnel donné
- Prendre en compte la diversité des élèves, de leurs contextes familiaux et sociaux
- Organiser la participation des élèves à la vie de l'établissement
- Gérer les conflits, organiser des médiations entre différents acteurs éducatifs
- Participer à une politique d'établissement ou de service éducatif.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité :

Education et formation, conseil en éducation, écoles et établissements d'enseignement du second degré, services déconcentrés de l'Administration, de collectivités territoriales, d'établissements publics ou à vocation e service public (associations, ...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Exemples d'emplois accessibles :

Conseiller principal d'éducation, responsable de services éducatifs en collectivité territoriale ou en secteur associatif, chargé de mission dans le cadre de la politique de la ville et du développement social urbain (RAR, contrats de villes, aménagement des rythmes scolaires).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 573 €
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée) V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	88 149
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	49 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Les jurys sont composés d'enseignants-chercheurs, conformément aux textes réglementaires.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Article R613-36 du Code de l'Éducation : Pour la validation des acquis de l'expérience, le jury comprend une majorité d'enseignants-chercheurs ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site internet de l'Université Paris-Sorbonne : <http://www.paris-sorbonne.fr>

Site internet de l'ESPE : <http://www.espe-paris.fr/>

Site internet de l'Université Paris-Sorbonne

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27801/>